

Le gouvernement propose un solde structurel à 2,2 points de PIB, loin de la trajectoire définie par la loi de programmation des finances publiques. Il profite d'un effet de croissance, mais ne diminue pas le déficit et annule des crédits importants.

Alors que la Banque de France prévient que le contexte macro-économique risque d'évoluer à la fin de l'année, il faut impérativement tenir la parole de la France vis-à-vis de nos partenaires européens, et respecter la trajectoire du solde structurel qui avait été défini et voté par l'Assemblée Nationale.